

Nos efforts pour assurer le respect du droit dans les affaires internationales sont toujours, depuis 1945, concentrés aux Nations Unies. Le Canada s'est montré prêt à contribuer aux opérations du maintien de la paix et à appuyer d'autres façons les Nations Unies, avec la ferme conviction que, grâce à cette Organisation, il aide à l'édification d'une solide structure visant à maintenir la paix internationale.

Comme toute assemblée diversifiée dans ses membres qui partagent des points de vue différents, l'organisation des Nations Unies n'est aussi forte et aussi efficace que dans la mesure où ses membres le veulent bien. Pour cette raison, je crois qu'il est essentiel que les Nations Unies deviennent un organisme vraiment universel et que l'autorité de prendre des décisions dans le cadre des Nations Unies soit carrément associée à la responsabilité qui retombe finalement sur les États membres, en matière d'exécution. A mon sens, il est aussi très important que les nations du monde se rendent compte que l'efficacité de l'ONU et, partant, leur propre sécurité, dépendent de la bonne volonté qu'elles mettent à accepter des modifications du concept de souveraineté nationale en fonction des intérêts d'une collectivité internationale plus vaste.

Il est malheureusement encore vrai que des menaces à la paix, qui peuvent survenir pour une raison ou pour une autre, ne peuvent pas être dissipées par l'entremise des Nations Unies. Le conflit actuel au Vietnam est l'un de ces cas.

Je tiens à ce qu'il soit absolument clair que le Gouvernement du Canada partage entièrement les profondes inquiétudes qui obsèdent tant de Canadiens au sujet de la situation dangereuse au Vietnam. Le problème, pour le gouvernement, a été de déterminer quelle ligne de conduite il peut et doit adopter pour atténuer les dangers et couper l'allumage du conflit.

Au cours des derniers mois, je me suis employé avec ardeur à explorer tous les moyens susceptibles de réduire l'ampleur des hostilités, y compris la cessation des bombardements, et en même temps susceptibles d'engager les parties sur la voie d'un règlement négocié. Parce que le Canada joue un rôle dans ce coin du monde à cause de son adhésion à la Commission internationale, même si cette Commission ne semble pas pour le moment capable d'arriver à grand-chose, nous avons l'occasion d'étudier et d'évaluer les formes possibles d'action. J'ai toujours cru et je crois encore que des efforts constructifs et inlassables dans cette zone concrétisent pour le gouvernement du Canada le meilleur espoir de jouer un rôle utile dans la tragique situation du Vietnam.

Déterminer si oui ou non les exhortations publiques lancées à un côté ou à l'autre augmenteront nos possibilités d'influer sur le cours des événements est une question de jugement. Le mien me dit que dans les circonstances connues jusqu'ici, nos attitudes ont constitué le meilleur moyen d'arriver à cette fin.

A long terme c'est certain, le conflit vietnamien a remis en évidence la nécessité de renforcer les moyens à la portée de la collectivité internationale, comme telle, pour empêcher la tournure désastreuse de ces situations. Il existe un désir presque unanime de voir les problèmes du Vietnam se régler dans la paix et la justice; pourtant, le conflit continue et se fait de plus en plus menaçant.